

PROPOSITION DE VOYAGE **Croisière plongée Nord - Egypte**

04/05/2024 - 11/05/2024 - Croisière plongée Nord - Egypte

Des sites de plongée de référence !

Au départ d'Hurghada ou de Safaga, cet agréable combiné croisière plongée Nord ou Vertiges & Légendes en Mer Rouge vous emmène plonger autour des îles Shadwan dans le détroit de Gubal. Réputée pour être une des croisières plongée épaves les plus appréciées d'Égypte, vous découvrirez également des tombants vertigineux au large de Safaga.



04/05/2024 - 11/05/2024 - **Vols aller retour charter direct Paris - Hurghada, taxes aériennes incluses, 1 bagage enregistré franchise 20 kg et 30 kg pour plongeur**

Les horaires de vols ne seront connus que 15 jours 3 semaines avant le départ

04/05/2024 - **Visa Egypte et assistance**

A votre arrivée notre prestataire vous attendra avec votre visa

04/05/2024 - **Croisière Nord - Aquarius Bateau Vita, bateau en full charter en pension complète**

- Une croisière accessible à tous les niveaux et riche en variété mélangeant savamment épaves, tombants, plongées dérivante et plongée sur jardins coralliens.

Jour 1 - Samedi :

Arrivée à l'aéroport d'Hurghada – transfert directement sur le bateau situé sur la Marina du Marriott 5* (centre Hurghada), si l'arrivée à bord à lieu après 17 heures, installation dans les cabines, diner et nuit à la marina.

Jour 2 à 6 :

Départ du bateau dès que possible pour un périple de plus de 170 km

Les divers sites de plongée tout au long de la croisière :

- **Sha'ab El Erg** : superbe récif habité par des bancs de dauphins
- **Ras Mohammed** à la pointe sud du Sinaï. Séparation entre le golfe d'Aqaba et le golfe de Suez, le eaux des deux détroits se rencontrent et forment très souvent de forts courants. En raison de ces forts courants, de très nombreux pélagiques y croisent souvent. Tombants vertigineux et frissons garantis !
- La plongée la plus extraordinaire que nous y ferons sera sur « **Shark Reef** » et « **Yolanda Reef** » !

Plongée dérivante par excellence, la mise à l'eau se fera sur « Shark Reef » et son tombant qui plonge à -800 m. !

Nous longerons ce tombant vertigineux puis monterons sur le plateau en direction de « Yolanda Reef » qui vous présentera ses magnifiques formations coralliennes, ses alcyonnaires et ses gorgones.

Une faune abondante y vit : murènes géantes, napoléons, tortues, mérours, banc de platax.

Et pour terminer, le « Yolanda », épave chypriote coulée en 1980 qui donna son nom au site. Il ne reste plus qu'une partie de la cargaison et des débris de l'épave qui a glissé beaucoup plus bas sur le tombant. Le Yolanda transportait des sanitaires et les murènes en profite pour se glisser dans les cols d'évacuation des ... WC.

C'est sur ce site qu'il est courant de photographier une tête de murène javanaise sortant la tête d'une.. cuvette de WC.

- **Le SS Thistlegorm** : Un vraquier de la marine marchande britannique construit en 1940 par Joseph Thompson & Son à Sunderland. Il était armé d'un canon anti-aérien de 120 mm et d'une mitrailleuse. Lors de son quatrième voyage en direction d'Alexandrie en Égypte, il a été bombardé le 6 octobre 1941 près de Ras Mohammed par deux bombardiers allemands Heinkel He 111. Le navire transportait des camions Bedford, des chenillettes Bren Carrier, des motocyclettes BSA et Norton, des Fusils mitrailleurs BREN et leurs munitions. 303 British, divers équipements et deux locomotives LMS Stanier Class F8. Posée sur un fond de 30 mètres, la plongée sur cette épave ne pose pas de problème particulier. Dans les années 1950, Jacques-Yves Cousteau a découvert l'épave.. Celle-ci est depuis devenue un des sites de plongée sous-marine les plus célèbres de la mer Rouge.
- **Abu Nuhas, le « cimetière de navires »** : Récif orienté ouest/est se trouve dans le route maritime qui relie la Méditerranée à l'océan Indien. Certains navires qui sortaient du détroit de Gubal après avoir passé le canal de Suez sont venus heurter ce récif effleurant la surface.

Sur sa face nord se trouvent quatre épaves bien conservées :

- Le Carnatic : un voile vapeur de 90 m. de long et qui naufragea de nuit en 1869. Il est posé sur un fond de 24 mètres. La petite histoire d'après naufrage... Une expédition fut mise en place pour récupérer la cargaison, 40.000 livres sterling en lingots d'or ! Mais ne furent récupérés que pour 32.000 livres, et les voleurs courent toujours à cette heure... Côté plongée, c'est une épave lumineuse au charme délicat. La coque est recouverte de coraux durs, d'alcyonnaires multicolores, et d'éponges. A l'intérieur, « glass fish », Ptéroïis, Balistes, Murène javanaise etc.
- Le Ghiannis D : Cargo de 100m. de long, qui sombra en 1983 sur un fond de 28 mètres. Il effectuait une liaison entre la Croatie et le Yémen et transportait du bois.
- Le Chrisoula K : cargo grec de 100m. de long et de 3700 tonneaux coulé le 30 octobre 1981. Il est couché sur tribord à - 26 m.
- Le Kimon M : « L'épave aux lentilles » coulé en décembre 1978. Il transportait une cargaison de 4500 tonnes de lentilles lors de son naufrage. Ses cales abritent une grande colonie de poissons hachettes.
- La Rosalie Moeller : cargo de 108m. coulé en 1941 la même semaine que le Thistlegorm. Une épave magnifique, posée reposant sur un fond de 50 m. La tête de mat se trouve à 35m. de la surface et la base à 54m. Cette épave n'est plongeable que par temps calme et **UNIQUEMENT** lors des sorties TEK .

Jour 7 - Vendredi :

Après une ou deux (si vous ne prenez pas l'avion dans les 24h suivant la fin de votre dernière plongée) , retour vers 13h à la marina.

Après midi libre : possibilité d'un city tour si nombre minimum de participants est atteint et si possible techniquement (visite d'Hurghada, nouvelle marina, souks, Mosquée, marché aux poissons, dry dock et boutiques)...

Ce programme restant à la charge de nos amis plongeurs .

Jour 8 - Samedi :

Petit déjeuner sur le bateau. Les plongeurs quittent le bateau vers 10h00 le matin.

Journée libre - les bagages sont gardés à bord jusqu'au transfert vers l'aéroport.



Cette croisière comprend :

- Les transferts aéroport/bateau A/R
- 6 jours/ 7 nuits en pension complète et boissons non alcoolisées (eau, coca, sprite, café, thé), du samedi après-midi au samedi matin suivant
- Une serviette et peignoir de bain en prêt, savon
- 16 plongées minimum (blocs 12L), plombs (sans la ceinture)
- Le Nitrox (30%) pour plongeur certifié

A régler sur place (tarifs donnés à titre indicatif) :

- Depuis le 1er janvier 2020, nouvelle taxe environnementale sur les réserves marines à régler sur place en espèce : 50 €
- L'assurance caisson : 7€ (obligatoire pour les plongeurs sans assurance plongée internationale)
- Pour toutes les formations PADI : manuel de cours et certification : 90€, frais de certification 75€
- Le pourboire : 50€/semaine (montant conseillé)
- Les boissons alcoolisées

Le programme des plongées est donné à titre indicatif. Les sites de plongée ne peuvent être garantis et les itinéraires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météo, administratives, techniques ou logistiques.

Descriptif bateau Vita - Catégorie Confort

Construit en 2006, ce bon bateau de 39 mètres de long, 8 mètres de large a été totalement rénové en mars 2015. D'excellent confort, il délivre de l'espace aux 24 passagers dans 12 cabines. Le pont inférieur dispose de 7 cabines avec 2 lits individuels et 2 cabines avec 1 lit double. Le pont principal offre 2 cabines 2 lits individuels et 1 suite avec un grand lit 2 places. Toutes possèdent leur salle de bains privative avec douche et toilettes, la climatisation et un mini-réfrigérateur. Le grand salon et salle à manger climatisés disposent d'un bar, télévision, vidéo, stéréo, dvd. 3 sundecks de 20 et 60 m² et de 80 m² ombragé.

- Bateau rénové
- Espace et très bon confort
- Nitrox à bord



04/05/2024

Informations en vigueur à la date d'envoi du devis et du contrat, susceptibles d'évoluer d'ici la date de départ.

Formalité sanitaire pour entrer en Egypte :

Depuis le 21 juin 2022, levée de toutes les restrictions et formalités sanitaires.

Formalités sanitaires pour le retour en France :

Plus aucune formalité sanitaire depuis le 1er août.

Douane : Les ressortissants français voyageant individuellement ou en groupe peuvent entrer en Egypte munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité (avec une date de validité minimum de six mois après la date de retour en France, dans les deux cas). Les enfants mineurs doivent avoir eux aussi une carte d'identité ou un passeport individuel, quel que soit leur âge. Le livret de famille n'est pas reconnu comme pièce d'identité officielle et ne permet pas de voyager à l'étranger ni en France. Depuis le 1er janvier 2014, la carte nationale d'identité française est valable 15 ans, au lieu de 10 ans auparavant. Les cartes délivrées avant cette date bénéficient d'une prolongation de 5 ans de leur durée de validité sans modification matérielle de la carte. Néanmoins, certains pays ne reconnaissent pas cette nouvelle disposition. L'Egypte ne s'étant pas prononcée sur cette reconnaissance, nous vous recommandons fortement de voyager avec un passeport en cours de validité et non avec une carte d'identité portant une date de validité périmée. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site du Ministère des Affaires étrangères. [Lien vers le site.](#)

Visa obligatoire et payant sauf pour la zone côtière du Sinaï qui bénéficie d'une exemption de visa payant.

Le visa peut être délivré à l'arrivée. Pour les porteurs de carte d'identité, le visa est apposé, à l'arrivée, sur un formulaire spécifique fourni par les autorités locales. Les voyageurs doivent impérativement se munir avant leur départ de deux photos d'identité qui seront fixées sur ce formulaire.

Si cette prestation n'est pas prévue dans votre contrat, demande de visa en ligne possible au moins 7 jours avant le départ sur le site officiel : <https://visa2egypt.gov.eg>. Fournir un scan du passeport au format JPG ou PNG. Coût 25 \$ à votre charge.

Documents conseillés en complément : Photocopie de votre passeport, attestation d'assurance rapatriement.

Pour les plongeurs : certification de plongée, carnet de plongée.

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Ne pas boire l'eau du robinet. Prévoir précautions contre les dérangements intestinaux.

Ces informations concernent les voyageurs de nationalité française. Il appartient aux ressortissants d'autres pays de vérifier par eux-mêmes auprès de leur ambassade ou consulat les démarches à accomplir pour respecter les formalités administratives et sanitaires requises en fonction de leur

nationalité.

**Proposition de Croisière plongée Nord - Egypte de Monsieur Jean Pierre LANCELLE
du 04/05/2024 au 11/05/2024 pour un séjour de 7 nuits.**

Désignation	Qté	Total
Vols aller retour charter direct Paris - Hurghada, taxes aériennes incluses, 1 bagage enregistré franchise 20 kg et 30 kg pour plongeur 04/05/2024 - 11/05/2024	22	
Visa Egypte et assistance 04/05/2024	22	
Croisière Nord - Aquarius Bateau Vita, bateau en full charter en pension complète 04/05/2024	22	
	Total	43120 Euros

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et vous seront transmises avec votre bulletin d'inscription. Les données personnelles communiquées à Spots d'Evasion pour établir le présent devis seront utilisées dans le cadre de la relation commerciale qui peut en découler. Pour plus d'informations, consultez la Charte de Protection des Données Personnelles de Spots d'Evasion.

Cette proposition de voyage est valable jusqu'au 09/06/2023

Prix par personne sur la base d'un bateau loué dans son intégralité : 1 960€.

Le prix inclut une hausse carburant de 150€, en cas de hausse

Toute modification du nom de participant entrainera une mise à jour du devis et de son tarif

Le prix comprend

Les vols aller/retour

Les taxes aériennes (sujettes à augmentation sans préavis)

Les prestations (hébergement et activités sportives) telles que décrites dans le devis

Transfert ou location de voiture hors carburant

Les frais de dossier et les frais de gestion offerts d'un montant de 35€ par personne, sauf pour les règlements par carte American Express ou chèques vacances.

Le prix ne comprend pas

Les assurances

Les visites, repas et boissons non mentionnés dans le programme

Les dépenses personnelles

Les pourboires

Si applicable et sauf indication contraire mentionnée au devis:

- Le visa (voir formalités)

- La taxe de séjour à payer sur place

- Les droits d'entrée dans les Parcs marins à payer sur place

- Les frais de port et/ou taxes locales à payer sur place

- La surcharge carburant (avion, bateau)

- La restitution de la voiture ou du bateau de location dans un autre lieu que celui du départ

- Le choix du siège dans l'avion (si option payante)